



Procès-verbal

Assemblée Générale

Date 11 octobre 2013

Auteur Jean-Pierre HUGUES

Référence LFP.PV.AG.2013.09.26

Réunion du 26 septembre 2013

Président Frédéric THIRIEZ

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

Clubs professionnels de Ligue 1

AJACCIO (Alain ORSONI), EVIAN (Patrick TROTIGNON), GUINGAMP (Bertrand DESPLAT), LILLE (Michel SEYDOUX), LORIENT (Vincent LABRUNE, mandat), LYON (Vincent PONSOT, mandat), MARSEILLE (Vincent LABRUNE), MONACO (Vadim VASILYEV, mandat), MONTPELLIER (Jean-François FORTIN, mandat), NANTES (Valdemar KITA), PARIS (Jean-Claude BLANC, mandat), RENNES (Michel SEYDOUX, mandat), SAINT-ETIENNE (Bernard CAIAZZO), VALENCIENNES (Pierre WANTIEZ, mandat).

Clubs professionnels de Ligue 2

ANGERS (Saïd CHABANE), ARLES AVIGNON (Olivier CLOAREC, mandat), AUXERRE (Guy COTRET), CA BASTIA (Antoine EMMANUELLI), BREST (Yvon KERMAREC), CAEN (Jean-François FORTIN), CLERMONT (Claude MICHY), CRETEIL (Armand LOPES), DIJON (Olivier CLOAREC, mandat), ISTRES (Henry CREMADES), LAVAL (Philippe JAN), LE HAVRE (Jean-Pierre LOUVEL), METZ (Patrick RAZUREL, mandat), NANCY (Nicolas HOLVECK, mandat), NIMES (Philippe JAN, mandat), NIORT (Joël COUE), TOURS (Jean-Marc ETTORI), TROYES (Jean-Pierre LOUVEL, mandat).

Excusés SC BASTIA, BORDEAUX, NICE, REIMS, SOCHAUX, TOULOUSE, CHATEAURoux, LENS.

Assistent MM. Philippe DIALLO, Jean-Pierre HUGUES, Sylvain KASTENDEUCH, Damien LEDENTU, Noël LE GRAËT, Philippe PIAT, Pierre REPELLINI, Eric ROLLAND.

MM. Jérôme BELAYGUE, Nicolas BLANCHARD, Sébastien CAZALI, Mathieu FICOT, Frédéric JAILLANT, Adrien MAUREL, Loïc MORIN, Jérôme PERLEMUTER, Joseph PRISO, Arnaud ROUGER.

Mmes Anne BONDU, Stéphanie BOURDAIS, Sarah PALLUEL.

A l'ouverture de l'Assemblée Générale, les 32 clubs, présents ou représentés, permettent d'atteindre 78 voix, soit le quorum prévu à l'article 14 des statuts.

La séance est ouverte à 17 h 00.



Procès-verbal

Assemblée Générale

1. Adoption du précédent procès-verbal

L'Assemblée générale,

adopte le procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2013.

2. Renouvellement partiel du collège des représentants de Ligue 2 du Conseil d'administration de la LFP

M. Jean-Pierre HUGUES, Directeur Général de la LFP, rappelle de façon précise et détaillée les dispositions statutaires en vigueur et communique les informations utiles concernant le matériel de vote et les modalités pratiques selon lesquelles se déroulera le scrutin.

Le Conseil d'administration réuni ce jour, a validé la candidature de MM. Saïd CHABANE, Claude MICHY et Joël COUE au collège des représentants de groupement sportifs de Ligue 2 en remplacement de MM. Francis COLLADO et Henri LEGARDA,

Après un appel aux votes,

L'Assemblée générale,

prend acte de l'élection de M. Saïd CHABANE et M. Claude MICHY recueillant respectivement 79,4 % et 73 % des suffrages exprimés.

Le Président de la LFP félicite les nouveaux membres du Conseil d'Administration, certain qu'ils apporteront beaucoup par leurs compétences et leurs personnalités.



Procès-verbal

Assemblée Générale

3. Motion du Conseil d'Administration sur la taxation à 75%

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, a souhaité que l'Assemblée Générale de la LFP vote une motion exprimant au gouvernement notre désaccord total sur le principe de cette taxe et ses modalités.

Motion

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de la LFP, réunis ce jour, expriment à l'unanimité (présidents de clubs, organisations syndicales des joueurs, entraîneurs, arbitres, médecins et salariés administratifs) leur très vive inquiétude devant les conséquences économiques dramatiques que la nouvelle taxe sur les hauts revenus des joueurs aurait pour les clubs professionnels, qui en seraient les premiers contributeurs, et pour toute la filière qui en dépend.

Largement averti de ces conséquences, le Gouvernement a choisi jusqu'à présent d'ignorer les avertissements lancés par le football professionnel, qui lui demande de reconsidérer la situation désastreuse qui serait créée par les modalités actuelles de cette taxe.

La motion est adoptée à l'unanimité par un vote à main levée.

4. Allocutions

A l'issue de ces travaux, le Président de la LFP, après que le Président de la FFF ait prononcé quelques mots de bienvenue aux nouveaux élus au Conseil d'Administration de la LFP, lève la séance.

La séance est levée à 17 h 45.

Le Président,
Frédéric THIRIEZ

Le Directeur Général,
Jean-Pierre HUGUES